

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALUT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE

Membres excusés : M. ALLAERT - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Musée archéologique – Climatisation de la salle blanche – Demandes de subventions**

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Musée archéologique de Dijon conserve un important ensemble d'ex-voto en bois découverts à l'occasion de travaux d'aménagement du sanctuaire des sources de la Seine, commencés en 1963.

Pour assurer leur conservation, ces bois gorgés d'eau ont subi un traitement au polyéthylène glycol puis ont dû être placés, au début des années 1990, dans une salle climatisée, dénommée « salle blanche », qui leur est spécialement dédiée.

Le système de climatisation de cet espace étant tombé en panne en 2006, une installation provisoire a été mise en oeuvre dans l'urgence.

Il est aujourd'hui proposé de procéder au remplacement complet de ce système, ce qui permettra, du fait des avancées technologiques dans ce domaine, d'obtenir un meilleur respect de la température et du degré hygrométrique nécessaires à la bonne conservation des ex-voto.

Pour cette opération, dont le coût prévisionnel est estimé à 23 000 €, la Ville est susceptible d'obtenir des concours financiers de l'Etat et de la Région Bourgogne au titre de la conservation préventive des collections.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- solliciter, pour la réalisation des travaux de climatisation à réaliser dans la salle blanche du Musée archéologique, les subventions susceptibles d'être allouées à la Ville par l'Etat et la Région Bourgogne ;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIE LE 2/06/07